

Mézières, le 24 août 2021

Aux délégués des communes membres
de l'ASIJ

Conseil intercommunal

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convoquons pour la prochaine assemblée du Conseil Intercommunal de l'ASIJ le :

Mercredi 22 septembre 2021, 20 H 00
Aula du Collège du Raffort, Jorat-Mézières

Merci de parquer votre véhicule au parking communal de l'Epinette

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Appel
2. Assermentation
3. Mise en discussion et approbation de l'ordre du jour
4. Mise en discussion et approbation du PV du CI du 16 juin 2021
5. Préavis 04/21 – Budget 2022
6. Préavis 05/21 - Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.-- par cas, pour la législature 2021-2026
7. Préavis 06/21 – Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026
8. Préavis 07/21 – Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
9. Préavis 08/21 – Demande d'autorisation générale concernant les placements de capitaux.
10. Préavis 09/21 – Traitements et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'Etablissement et des indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026.
11. Préavis 10/21 – Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026.
12. Communications du Directeur de l'EPS du Jorat
13. Communications du Comité de direction
14. Communications du Président
15. Divers et propositions individuelles.



Fabienne Blanc
Secrétaire

Annexes : Préavis no 04-05-06-07-08-09-10/21 et leurs annexes
Procès-verbaux : séance du CI du 16 juin 2021